

Réf: Dossier N° 021943

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPREMO »

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS CITE PORT,lot 1104,
ilot 82

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/04/2021 reçus par Me Yapo Nina Roselyne , et enregistrés au CEPICI le 27/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPREMO »

Objet : - toutes opérations comptables et fiscales;
- l'achat, la vente et la distribution de matières premières;
- l'achat, la vente et la location de véhicules;
- et les prestations de service divers.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, REMBLAIS CITE PORT,lot 1104,ilot 82

Dirigeant(s) : M ALLA APPIA NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02871 du 18/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17184/GTCA/RC/2021 du 18/08/2021

